

Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20130718-2013_A107-DE
Date de télétransmission : 24/07/2013
Date de réception préfecture : 24/07/2013



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 18 JUILLET 2013
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS
MASINI

2013_A107

OBJET : Institution - Désignation au sein des commissions spécialisées de la CPA – Désignation des délégués de la commune de Coudoux

Le 18 juillet 2013, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle Emilien Ventre à Rousset, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 12 juillet 2013, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient Présents : JOISSAINS MASINI Maryse – AGARRAT Henri – AGOPIAN Jacques – ALBERT Guy – AMIEL Michel – ARNAUD Christian – BABULEAUD Jean-Pierre – BARRET Guy – BELLUCCI Angélique – BENON Charlotte – BLAIS Jean-Paul – BONFILLON Jean – BONTHOUX Odile – BORDET André – BOYER Michel – BRAMI Helliot – BRAMOULLÉ Gérard – BUCCI Dominique – CANAL Jean-Louis – CASSAN René – CHARDON Robert – CHARRIN Philippe – CHAZEAU Maurice – CHEVALIER Eric – CHORRO Jean – CRISTIANI Georges – CURINIER Erick – DECARA Yannick – DELAVET Christian – DEMENGE Jean – DESCLOUX Odette – DI CARO Sylvaine – DUCATEZ-CHEVILLARD Christine – DUPERREY Lucien – FERAUD Jean-Claude – FERAUD Pierre – GACHON Loïc – GALLESE Alexandre – GARCIA Daniel – GARÇON Jacques – GASCUEL Jean – GERACI Gérard – GROSSI Jean-Christophe – GUINDE André – JOISSAINS Sophie – JOUVE Mireille – LAFON Henri – LOUIT Christian – MANCEL Joël – MARTIN Régis – MARTIN Richard – MATAS Henri – MAURET Jacques – MAURICE Jany – MERGER Reine – MICHEL Marie-Claude – MONDOLONI Jean-Claude – MORBELLI Pascale – MUSSET Alain – NICOLAOU Jean-Claude – PAOLI Stéphane – PIN Jacky – QUARANTA Alain – RENAUDIN Michel – RIVET-JOLIN Catherine – ROUGIER Jacques – ROUSSEL Jacques – SANGLINE Bruno – SANTAMARIA Danielle – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – SILVESTRE Catherine – SLISSA Monique – SUSINI Jules – TAULAN Francis – TERME Françoise – TRINQUIER Noëlle – VILLEVIELLE Robert

Etai(en)t excusé(s) et suppléé(s) : GOUIRAND Daniel suppléé par CHALLIER Antoinette – LECLERC Jean-François suppléé par ODERMATH Eric – ORCIER Annie suppléée par LANFRANCO Anne – VALETA Marie-José suppléée par HAMY François

Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales : BARBAT-BLANC Odile donne pouvoir à GARÇON Jacques – BAUTZMANN Marcel donne pouvoir à MARTIN Régis – BENNOUR Dahbia donne pouvoir à SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – BERNARD Christine donne pouvoir à PAOLI Stéphane – BOUTILLOT Guy donne pouvoir à MANCEL Joël – BRUNET Danièle donne pouvoir à GALLESE Alexandre – CONTE Marie-Ange donne pouvoir à FERAUD Pierre – DAVENNE Chantal donne pouvoir à AGOPIAN Jacques – DELOCHE Gérard donne pouvoir à GERACI Gérard – DEVESA Brigitte donne pouvoir à LOUIT Christian – DILLINGER Laurent donne pouvoir à JOISSAINS Sophie – DUFOUR Jean-Pierre donne pouvoir à MUSSET Alain – FENESTRAZ Martine donne pouvoir à BRAMI Helliot – FILIPPI Claude donne pouvoir à CRISTIANI Georges – FOUQUET Robert donne pouvoir à GROSSI Jean-Christophe – GUINIERI Frédéric donne pouvoir à CANAL Jean-Louis – JONES Michèle donne pouvoir à SANTAMARIA Danielle – LARNAUDIE Patricia donne pouvoir à TAULAN Francis – LONG Danielle donne pouvoir à ALBERT Guy – MICHEL Claude donne pouvoir à MORBELLI Pascale – MOINE Anne donne pouvoir à PIN Jacky – MOYA Patrick donne pouvoir à ROUSSEL Jacques – OLLIVIER Arlette donne pouvoir à SILVESTRE Catherine – PATOT Gérard donne pouvoir à BUCCI Dominique – PELLENC Roger donne pouvoir à LAFON Henri – PERRIN Jean-Marc donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – PIERRON Liliane donne pouvoir à DI CARO Sylvaine – PIZOT Roger donne pouvoir à CURINIER Erick – PORTE Henri-Michel donne pouvoir à MICHEL Marie-Claude – POTIE François donne pouvoir à MAS Jean-Louis – ROVARINO Isabelle donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude – TONIN Victor donne pouvoir à CHEVALIER Eric – TRAN PHUNG CAU Catherine donne pouvoir à AGARRAT Henri

Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir : AMAROUCHE Annie – AREZKI Alain – BERENGER Patrice – BOULAN Michel – BUCKI Jacques – BURLE Christian – CATELIN Mireille – CIOT Jean-David – DAGORNE Robert – DE PERETTI François-Xavier – DEVAUX Pierre – GARNIER Eliane – GERARD Jacky – GOURNES Jean-Pascal – GUEZ Daniel – HAMARD-OULMI Nadira – JAUME Emmanuelle – LAGIER Robert – LEGIER Michel – LICCIA Marcel – MALLETT Raymond – MEDVEDOWSKY Alexandre – MOHAMMEDI Amarria – MOUGIN Jacques – NELIAS Mireille – PERRIN Jean-Claude – RIVORY Olivia – ROUARD Alain – VENEL Gérard – VEYRUNES Bernard

Secrétaire de séance : Yannick DECARA

Madame le Président donne lecture du rapport ci-joint.

CONSEIL DU 18 JUILLET 2013

Rapporteur : Madame le Président

Thématique : Institution

Objet : Désignation au sein des commissions spécialisées de la CPA – Désignation des délégués de la commune de Coudoux
Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Suite au renouvellement d'un délégué de la commune de Coudoux appelé à siéger au Conseil communautaire, il y a lieu de procéder à la désignation des représentants de cette commune au sein des commissions spécialisées de la CPA.

Exposé des motifs :

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-22 du CGCT, applicable par renvoi de l'article L.5211-1 du même Code aux EPCI, le Conseil communautaire peut former des commissions spécialisées chargées d'étudier les questions qui lui sont soumises.

Par délibération n°2009-A141 du 29 juillet 2009, le Conseil communautaire a approuvé le règlement intérieur de la CPA, lequel portait création à son article 27 des 12 commissions spécialisées suivantes :

- la Commission développement économique et emploi ;
- la Commission de l'aménagement de l'espace ;
- la Commission des transports, des parcs de stationnement et des réseaux routiers ;
- la Commission de l'environnement, du cadre de vie, du développement durable ;
- la Commission de l'habitat et de la politique de la ville ;
- la Commission des déchets ménagers et assimilés ;
- la Commission de l'agriculture, de la forêt, de l'espace rural et des espaces naturels ;
- la Commission de la politique culturelle et des équipements culturels ;
- la Commission de la politique sportive et des équipements sportifs ;
- la Commission de la promotion du territoire ;
- la Commission des finances et de gestion des ressources et moyens ;
- la Commission du contrôle de gestion.

Par délibération n°2009-A147 du 29 juillet 2009, le Conseil communautaire a décidé que les commissions comprennent chacune 41 membres dont la représentation se décompose de la manière suivante :

- la commune d'Aix-en-Provence : 4 membres titulaires, 4 membres suppléants ;
- les communes de Bouc-Bel-Air, Les Pennes-Mirabeau, Pertuis, Vitrolles : 2 membres titulaires, 2 membres suppléants ;
- les autres communes : 1 membre titulaire, 1 membre suppléant.

Suite au renouvellement d'un délégué de la commune de Coudoux appelé à siéger au Conseil communautaire, il y a lieu de procéder à la désignation des représentants de cette commune au sein des commissions spécialisées de la CPA.

L'article L.2121-21 alinéa 2-2° du Code général des collectivités territoriales prévoit que les membres de ces commissions sont désignés par le Conseil de communauté parmi ses membres au scrutin secret et à la majorité absolue.

Toutefois, en vertu des dispositions du dernier alinéa de l'article L.2121-21 précité, le Conseil de communauté peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations et présentations, sauf dispositions législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin.

Aucune disposition législative ou réglementaire n'impose le scrutin secret pour la désignation des membres des commissions spécialisées.

Visas :

VU l'exposé des motifs,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-21, L.2122-22 et L.5211-1 ;

VU la délibération n°2009-A141 du Conseil communautaire du 29 juillet 2009 approuvant le règlement intérieur de la CPA ;

VU la délibération n°2009-A147 du Conseil communautaire du 29 juillet 2009, modifiée, désignant les membres des commissions spécialisées de la CPA ;

VU la délibération n°2011_A020 du Conseil communautaire du 14 avril 2011, modifiée désignant les membres des commissions spécialisées de la C.P.A. ;

VU la délibération n°2012_A137 du Conseil communautaire du 25 octobre 2012, modifiée désignant les membres des commissions spécialisées de la C.P.A. ;

VU la délibération n°2013-59 du Conseil municipal de la Commune de Coudoux du 18 Juin 2013 ;

VU l'avis favorable du Bureau Communautaire du 18 juillet 2013.

Dispositif :

Compte tenu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **DECIDER** à l'unanimité de procéder à la désignation au scrutin public des délégués de la commune de Coudoux dans les différentes commissions spécialisées de la CPA ;

- **PROCEDER** à l'élection des délégués de la commune de Coudoux dans les différentes commissions spécialisées de la CPA, telles qu'elles ressortent du tableau ci-annexé.

OBJET : Institution - Désignation au sein des commissions spécialisées de la CPA – Désignation des délégués de la commune de Coudoux

1. Choix des modalités de scrutin :

Il est proposé de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation des représentants de la Commune de Coudoux au sein des commissions spécialisées.

Vote sur la proposition

Inscrits	144
Votants	114
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	114
Majorité absolue	58
Pour	114
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté approuve à l'unanimité la proposition et décide de ne pas procéder au scrutin secret.

**2. Désignation des membres :**

Une liste comprenant les représentants titulaires et suppléants pour les douze commissions spécialisées de la C.P.A. figurant à l'article 27 du règlement intérieur a été proposée :

OBJET : Institution - Désignation au sein des commissions spécialisées de la CPA – Désignation des délégués de la commune de Coudoux

Commission développement économique et emploi

Membre titulaire	Membre suppléant
Guy BARRET	Patrice BERENGER

Commission de l'aménagement de l'espace

Membre titulaire	Membre suppléant
Patrice BERENGER	Guy BARRET

Commission des transports, des parcs de stationnement et des réseaux routiers

Membre titulaire	Membre suppléant
Guy BARRET	Patrice BERENGER

Commission de l'environnement, du cadre de vie et du développement durable

Membre titulaire	Membre suppléant
Guy BARRET	Patrice BERENGER

Commission de l'habitat et de la politique de la ville

Membre titulaire	Membre suppléant
Patrice BERENGER	Guy BARRET

Commission des déchets ménagers et assimilés

Membre titulaire	Membre suppléant
Guy BARRET	Patrice BERENGER

Commission de l'agriculture, de la forêt, de l'espace rural et des espaces naturels

Membre titulaire	Membre suppléant
Guy BARRET	Patrice BERENGER

Commission de la politique culturelle et des équipements culturels

Membre titulaire	Membre suppléant
Patrice BERENGER	Guy BARRET

Commission de la politique sportive et des équipements sportifs

Membre titulaire	Membre suppléant
Patrice BERENGER	Guy BARRET

Commission de la promotion du territoire

Membre titulaire	Membre suppléant
Patrice BERENGER	Guy BARRET

Commission des finances et de gestion des ressources et des moyens

Membre titulaire	Membre suppléant
Guy BARRET	Patrice BERENGER

Commission du contrôle de gestion

Membre titulaire	Membre suppléant
Guy BARRET	Patrice BERENGER

Inscrits	144
Votants	114
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	114
Majorité absolue	58
Pour	114
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

OBJET : Institution - Désignation au sein des commissions spécialisées de la CPA – Désignation des délégués de la commune de Coudoux

Eta(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Eta(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Eta(en)t présent(s) et se sont abstenus :

Néant

Eta(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

Néant

Sont proclamés élus en qualité de membres titulaires et suppléants des commissions spécialisées de la C.P.A. :

Commission développement économique et emploi

Membre titulaire	Membre suppléant
Guy BARRET	Patrice BERENGER

Commission de l'aménagement de l'espace

Membre titulaire	Membre suppléant
Patrice BERENGER	Guy BARRET

Commission des transports, des parcs de stationnement et des réseaux routiers

Membre titulaire	Membre suppléant
Guy BARRET	Patrice BERENGER

Commission de l'environnement, du cadre de vie et du développement durable

Membre titulaire	Membre suppléant
Guy BARRET	Patrice BERENGER

Commission de l'habitat et de la politique de la ville

Membre titulaire	Membre suppléant
Patrice BERENGER	Guy BARRET

Commission des déchets ménagers et assimilés

Membre titulaire	Membre suppléant
Guy BARRET	Patrice BERENGER

Commission de l'agriculture, de la forêt, de l'espace rural et des espaces naturels

Membre titulaire	Membre suppléant
Guy BARRET	Patrice BERENGER

Commission de la politique culturelle et des équipements culturels

Membre titulaire	Membre suppléant
Patrice BERENGER	Guy BARRET

Commission de la politique sportive et des équipements sportifs

Membre titulaire	Membre suppléant
Patrice BERENGER	Guy BARRET

Commission de la promotion du territoire

Membre titulaire	Membre suppléant
Patrice BERENGER	Guy BARRET

Commission des finances et de gestion des ressources et des moyens

Membre titulaire	Membre suppléant
Guy BARRET	Patrice BERENGER

Commission du contrôle de gestion

Membre titulaire	Membre suppléant
Guy BARRET	Patrice BERENGER

Ont signé le Président et les membres du Conseil présents

Maryse JOISSAÏNS MASINI

24 JUIN 2013

